

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL924

présenté par
Mme Avia, rapporteure

ARTICLE 21

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« de leur »

les mots :

« d'une telle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.